

« Proposition de loi du groupe Union Centriste, tendant à imposer aux ministres des cultes de justifier d'une formation les qualifiant à l'exercice des cultes »

14/06/2018

Cette proposition de loi déposée par **André REICHARDT**, sénateur du groupe Les Républicains et co-signée par **Nathalie GOULET**, sénatrice du groupe Union Centriste s'inscrit dans le sillage du rapport issu de la mission d'Information sur l'Islam en France, rédigés par les deux sénateurs.

« Notre conviction est que l'ordre public républicain s'applique à tous et à toutes partout sur le territoire de la République. C'est aux religions de s'adapter à la République et à l'Etat de droit et pas à la République de s'adapter aux pratiques religieuses des uns et des autres » a souligné Nathalie GOULET, sénatrice de l'Orne.

« J'affirme avec conviction et force le respect des centristes pour la laïcité et la liberté de conscience. Et c'est à l'honneur du Sénat, dans ce haut lieu de démocratie, gardien des libertés, de pouvoir débattre des sujets qui tourmentent notre société » a souligné **Françoise GATEL**, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, rapporteur du texte.

A l'issue d'un débat de grande qualité, le Sénat a confirmé les positions adoptées par la Commission des lois et visant à :

- Instaurer un **conseil consultatif des cultes** auprès du Gouvernement, comportant notamment des parlementaires,
- Instituer dans la loi une obligation de **formation civile et civique** sans dimension religieuse, pour les aumôniers intervenants dans les services publics pénitenciers, hospitaliers et militaires
- Créer une circonstance **aggravante pour sanctionner davantage certains délits**, en particulier le délit de provocation ou l'apologie du terrorisme, commis dans le cadre de l'exercice d'un culte.

Le Sénat a par ailleurs adopté l'amendement d'André Reichardt, qui complète l'article 1 de la loi de 1905 garantissant le libre exercice des cultes en insistant sur le respect des principes fondamentaux et des valeurs de la République.

Au nom du Groupe Union Centriste, **Olivier HENNO**, sénateur du Nord, a déclaré : « les sénateurs UC ont apporté leur soutien à ce texte qui pose les bonnes questions et constitue une première étape de discussion dans le débat incontournable de la place des religions dans la société contemporaine ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)